RCS : CHAUMONT
Code greffe : 5201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00233
Numéro SIREN : 423 079 581
Nom ou dénomination : AB SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2021 sous le numéro de dépôt 1778

AB SERVICES

47 Bis rue Jeanne d'Arc
52100 SAINT DIZIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AB SERVICES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale Extraordinaire

AB SERVICES
47 Bis rue Jeanne d'Arc
52100 SAINT DIZIER

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes

sur la transformation de la SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AB SERVICES, en société par actions simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 1er septembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société (Art. L. 223-43)

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La situation au 30 juin 2021 fait apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 2 680 973€, un bénéfice net de 398 896€, des capitaux propres de 1 743 880 €, dont 16 700 € de capital social et un endettement de 86 781€.

- Il n'existe à ce jour, malgré la crise actuelle du Covid-19, aucun fait significatif pouvant remettre en cause dans un avenir prévisible la poursuite de l'activité de votre société selon vos co-gérants.

Mission du commissaire à la transformation (Art. L. 224-3)

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Nancy, le 27 octobre 2021

SELAS SADEC AKELYS,
Commissaire aux comptes et à la transformation,
Représentée par Mme Céline DARGENT